

*Original direkt weitergeleitet*DIVISION POLITIQUE II
p.B.15.21.Parag-LU/IF

Berne, le 27 janvier 1992

PARAGUAY - Profil1. Généralités

Le Paraguay est un pays continental, les fleuves Paraguay et Parana navigables lui donnent accès à l'Atlantique. Le territoire est de 406'758 km² soit 10 fois la Suisse. Le rio Paraguay coule du nord au sud et coupe le pays en deux parties très distinctes: la vaste plaine du Chaco boréal 247'000 km² à l'ouest et les plaines ondulées et fertiles où se concentre la population à l'est.

La population est estimée en 1989 à 4,1 mio d'habitants, qui vivent à Asuncion ou ses environs immédiats (800'000) et dans la région orientale du pays. La densité est d'environ 12 habitants au km². La grande majorité sont des métis d'Espagnols et d'Indiens Guaranis. De la population qui est très jeune, seul 40% vit dans des villes.

Le 96% de la population est catholique, en général très pratiquante. La liberté des différents cultes est garantie par la constitution.

L'agriculture et l'élevage sont les richesses du pays et les seuls forts revenus à l'exportation. L'exploitation des terres arables est intensive, il reste des surfaces immenses à mettre en valeur ou à défricher. Le coton, le soja, le tabac, le bois, le cuir, les huiles végétales et essentielles, la viande sont les principaux produits d'exportation. Les cultures de riz, de maïs, de manioc et de canne (sucre et alcool-carbu-



- 2 -

rant) sont très importantes. Les fruits et légumes sont abondants. Les vastes étendues de Chaco se prêtent fort bien à l'élevage, bien qu'elles souffrent de sécheresse. L'état des routes ne permet pas toujours une exploitation rationnelle. Les zones les plus productives sont les riches terres du Alto Parana, Itapua et Misiones.

L'agriculture dans les grandes hacienda s'est mécanisée au cours des dernières années et utilise des procédés modernes d'exploitation. Par contre, le petit paysan est parfois tout juste auto-suffisant et doit offrir ses forces de travail aux grandes exploitations, ce qui lui assure quelques mois par année.

Les réserves forestières sont très importantes, certaines qualités de bois recherchées. Le sous-sol est pauvre ou pas encore exploité, un peu de manganèse, de cuivre, de fer, d'argent; pas de pétrole, des forages sont en cours.

L'implantation industrielle est très faible, une fabrique de ciment et une sidérurgie, des moulins. Les manufactures d'huiles végétales et essentielles, d'alcool, de sucre, de bouteilles, de bière, cigares et cigarettes, textiles, cuir, vêtements et chaussures, la construction navale sont actives. Les investisseurs étrangers ne sont pas encore intéressés au potentiel hydro-électrique de la binationale d'Itaipu, actuellement 4 des 18 générateurs à 700 MW prévus sont en service. Le surplus d'énergie est vendu au partenaire brésilien. Le barrage binational (Argentine-Paraguay) Yacypreta, avec une puissance prévue dans une première étape de 2'700 MW (20 générateurs) et d'une deuxième étape de 4'050 MW (30 générateurs), devrait être terminé en 1996.

Le Paraguay est une République unitaire. La Constitution actuelle a été acceptée par le peuple le 25 août 1967. Le Gouvernement se divise en trois pouvoirs:

- 3 -

Le pouvoir exécutif	Le Président de la République, élu pour 5 ans, assisté de onze ministres.
Le pouvoir législatif:	Congrès composé de deux chambres: - Chambre des députés (60 membres) - Chambre des sénateurs (30 membres).
Le pouvoir judiciaire:	Cour suprême formée de cinq membres

Il y a sept partis politiques: le parti "Colorado" est le parti gouvernemental. Le président de la République et 10 de ses ministres en font partie. Les partis autres forment l'opposition. Tous les ressortissants paraguayens âgés de 18 ans ont le droit de vote, qu'ils soient de sexe masculin ou de sexe féminin. Le président, qui exerce le pouvoir, est élu pour cinq ans. Il nomme les membres du cabinet qui liquide toutes les affaires de l'Etat et renseigne, à travers les ministres, le Parlement et le Conseil d'Etat sur sa politique. Dans la nuit du 2 au 3 février 1989, le Général Stroessner, au pouvoir depuis 1954, a été renversé par le Général de Division Andrés Rodriguez.

Le Paraguay est devenu un Etat indépendant en 1811. A partir de 1814 le pays a été gouverné par une succession de dictateurs. En 1865, le Paraguay a été entraîné dans une guerre contre l'Argentine, le Brésil et l'Uruguay (la Triple Alliance) qui lui coûta, en terme de vies humaines, plus de la moitié de sa population. Ce fut le plus tragique massacre perpétré dans le continent après les guerres d'indépendance. Les survivants furent surtout des femmes, enfants et personnes âgées. Le pays ne s'est jamais relevé de ce massacre. Les Guerres du Chaco (1928-30 et 1933-35), contre la Bolivie, coûtèrent quelques 50'000 vies humaines.

Ces conflits ont pour origine une ancienne controverse sur les frontières, mais la Plaine du Chaco était surtout supposée

- 4 -

être riche en pétrole. A la fin des Guerres du Chaco, un traité de paix, signé en 1938, fixa les frontières de telle sorte que le Paraguay, sorti gagnant des conflits, ajouta quelques 120'000 km² à son territoire.

L'importance de l'armée dans la vie politique du pays remonte à ces événements. Les militaires prirent le pouvoir en 1935 déjà, et mirent en route un programme de réformes sociales. Des réactions à l'intérieur de la même armée mirent toutefois fin au programme.

Le régime autoritaire du Général Higinio Morlingio fut mis en place en 1940, mais le retour d'un certain nombre de réfugiés politiques fut à l'origine d'une sanglante guerre civile, emportée par les éléments réactionnaires de l'armée adhérant au Parti Colorado. Après une période d'instabilité, le Général Stroessner prend le pouvoir grâce à un coup d'état en 1954. Le Général Stroessner s'autoproclame aussitôt Président en tant que candidat du Parti Colorado. En 1955, il assume des pouvoirs étendus et place le pays sous l'état d'urgence. Soutenu par le Parti Colorado et l'armée, le Général Stroessner emporte les "élections" présidentielles à une large majorité en 1958, 1963, 1968, 1973, 1978, 1983 et 1988.

La période Stroessner fut caractérisée par une forte répression de toute opposition; il mit fin violemment aux Grèves de 1958 et de 1959, ainsi qu'aux tentatives de guérilla rurale des années 60.

Un important soutien extérieur du Général Stroessner fut le Brésil. Ce choix était déterminé par la volonté du pays considérablement affaibli de survivre dans une région qui fut pendant presque toute la période post-coloniale l'objet de visées hégémoniques des deux "géants" de la région, soit l'Argentine et le Brésil.

En février 1978, le Général Stroessner lève l'état de siège dans tout le pays sauf dans la capitale. Le nombre de prison-

- 5 -

niers politiques commença à diminuer mais l'assassinat de l'ancien dictateur nicaraguayen, M. Somoza, réfugié au Paraguay, fit craindre au Président paraguayen pour sa propre sécurité et ce fut ainsi qu'il réimposa l'état de siège. La répression politique reprit et les opposants au régime n'eurent d'autre choix que l'emprisonnement ou l'exil. Au début des années 80 on estimait que plus du 60% des citoyens paraguayens vivaient hors du pays.

La vague de démocratisation qui eut lieu dans les deux puissants pays voisins dans la première moitié des années 80 n'épargna pas vraiment le Paraguay. En 1984, le Président fut amené à garantir l'amnistie pour ses opposants exilés et des manifestations organisées par les partis d'opposition furent autorisées pour la première fois en 30 ans. La succession au Général Stroessner commença également à devenir un sujet de conversation, qui créa même des fractures au sein du Parti civil (les "Traditionnalistes") et l'autre préconisant le maintien du statu quo (les "Militants"). Une troisième fraction soutenait la candidature du Général Gerardo Johanssen, Chef de l'Etat major de l'armée. Des signes d'impatience arrivèrent aussi de Washington, où en 1985 le Congrès décida de bloquer l'assistance, en crédits et matériel militaire, à un pays qui consacrait jusqu'à 50% de son budget au renforcement de l'armée et de la police sous prétexte de la sécurité nationale.

En février 1988, le Général Stroessner est réélu président, mais une année après il est renversé par le général Andrés Rodriguez, qui assume la présidence à titre provisoire et qui remanie le Cabinet. Le Général Rodriguez s'engage aussitôt à respecter les droits de l'homme, et annonce des élections à tenir 90 jours plus tard. Il se présente comme candidat pour son parti, le Colorado, et promet que s'il est élu, il abandonne le pouvoir en 1993, en faveur d'un civil. Il gagne amplement les élections, mais, en dépit des allégations de fraude, l'opposition se plie au résultat.

Des problèmes surgissent dans les régions rurales où des familles de paysans occupent des terres possédées par des privés (la plupart des terres sont entre les mains d'un nombre limités de latifondistes). Le Général Rodriguez réalise alors la nécessité de mettre en route une réforme agraire, mais des évictions ont eu lieu car le Gouvernement estimait que l'ancienne loi restait en vigueur pour le moment. Les manifestations des paysans contraires aux évictions ont été réprimées par la force.

En 1989, cependant, le gouvernement a pris toute une série de décisions importantes. C'est ainsi que la Chambre des députés a ratifié le Pacte de San José sur les droits de l'homme de l'OEA, à la suite de quoi le Gouvernement a entrepris des poursuites contre les anciens dignitaires responsables de violations des droits de l'homme. Certaines lois datant de l'ère Stroessner autorisant la repression politique ont été abolies et le Parti communiste a été légalisé. Initialement, cette vague de libéralisations était cependant difficile à appliquer concrètement. Des réformes dans le Parti Colorado ont cependant permis d'accélérer le processus de démocratisation. Par exemple, l'affiliation au Parti était interdite aux membres de l'armée et de la police en service actif. La procédure d'élection des mandataires du Parti a également été réformée et une nouvelle fraction ("Démocratique") a fait son apparition et gagné en importance.

Le liberté de la presse a été réintroduite et, en 1990, un nouveau code électoral a été adopté.

Le 26 mai 1991 a eu lieu le premier test des réformes démocratiques entreprises par le Général Rodriguez: des élections communales dans tout le pays (la Suisse a réagi positivement à une demande de soutien financier d'une campagne d'éducation civique, sa contribution s'est montée à Sfr. 32'000.-). Le résultat a été positif, vu que la campagne a pu être menée en toute liberté par les partis. Une importante force d'opposition s'en est dégagée: le Parti des radicaux

- 7 -

libéraux authentiques, qui a mené sa campagne en dénonçant la corruption et le clientélisme régnant au sein du Parti Colorado et des structures étatiques qu'ils dominent. Il s'agit d'un problème dont le Président est bien conscient et qu'il évoque dans ses discours. Mais le chemin à parcourir semble encore long: le 26 avril dernier, un journaliste a été assassiné car il s'intéressait de trop près à un cas semblable.

Les élections ont tout de même donné des résultats très positifs, surtout si l'on tient compte du fait qu'il s'agissait du premier scrutin véritablement libre dans l'histoire du pays.

Les revendications sociales - fermement contenues pendant les trente-trois ans de la dictature - ne cessent de s'amplifier, et l'on a assisté en 1991, à une multiplication des grèves dans tous les secteurs. Cependant, le gouvernement compte poursuivre sa politique de modernisation avec un plan de privatisation et l'intégration progressive de l'immense secteur informel que représente la contrebande.

En 1992 doit démarrer la campagne pour l'élection présidentielle de 1993. Les résultats électoraux contradictoires de 1991 provoqueront sans doute un retour à l'affrontement des deux forces traditionnelles du pays, le parti Colorado et l'opposition unie.

Certains maux hérités du passé seront cependant difficiles à déraciner. Un commentateur, résumant les 35 ans de dictature du Général Stroessner, a dit "qu'il a transformé ce pays en un paradis pour criminels étrangers, contrebandiers et falsificateurs tout en déniait en même temps à ses propres gens les droits civils les plus élémentaires". Sous le Président Rodriguez la vie publique semble se moraliser progressivement même si des ambiguïtés subsistent, la loi est appliquée plus systématiquement.

En politique étrangère, le Paraguay joue désormais ouvertement la carte de l'ouverture et a obtenu quelques succès de taille:

la réunion annuelle de l'OEA à Asuncion en 1990, pour saluer le passage à la démocratie, ainsi que le sommet instituant le MERCOSUR (marché commun du Cône Sud, soit Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay) avec la signature du Traité d'Asuncion.

2. Relations bilatérales

Les relations que la Suisse et le Paraguay entretiennent depuis 1887 déjà n'ont jamais été perturbées par un problème majeur.

Terre d'immigration, le Paraguay a toujours accueilli l'étranger avec gentillesse et facilité. Les formalités liées à l'établissement définitif et à l'obtention de la nationalité paraguayenne sont limitées à un minimum. Bien que les meilleures terres du pays (Haut Parana, région d'Asuncion) soient actuellement toutes occupées et exploitées, d'autres régions, Le Chaco en particulier, offrent encore de grandes possibilités aux colons désireux de s'y établir, à condition toutefois de posséder un certain capital de départ, de solides connaissances dans le domaine agricole et une volonté à toute épreuve.

Relations diplomatiques et consulaires

La Suisse a ouvert un Consulat honoraire à Asuncion en 1887 déjà, un Consulat général honoraire en 1926 transformé en Ambassade dirigée par un Chargé d'affaires a.i. en 1968. Le Chef de Mission à Montevideo est également accrédité au Paraguay depuis 1987.

Le Paraguay a ouvert dans le courant de l'année une Ambassade à Berne, après avoir accrédité pendant de longues années son Ambassadeur à Londres en Suisse aussi. Le Paraguay dispose aussi d'un Consulat à Genève.

Relations économiques

Pour le volume des échanges commerciaux, prière de se référer à la note séparée de l'OFAEE.

La Suisse achète au Paraguay principalement du coton (85% des importations), des graines et fruits oléagineux et des huiles essentielles. En échange, elle lui livre principalement de l'horlogerie, des insecticides et des appareillages électriques. Nos exportations sont freinées par le manque chronique de devises dont souffre la Banque Nationale du Paraguay. Nos importations ont subi une chute assez importante par rapport au niveau des années 1980-85.

Les investissements suisses dans le domaine de l'économie sont restreints. Ciba-Geigy, Brown-Boveri, Eternit sont représentés de même que quelques maisons suisses de moindre importance. Aucune ne dispose de son propre appareil de production. Au plan privé, plusieurs compatriotes exploitent, avec des fortunes diverses, des terrains soit dans le Haut Parana, soit dans Le Chaco, et s'y livrent à l'agriculture et à l'élevage. Le plus grand de ces domaines couvre environ 1000 ha., superficie relativement modeste au Paraguay. Un accord sur la protection des investissements a été négocié il y a plusieurs années déjà avec les autorités paraguayennes. Nos efforts pour arriver à la signature de cet accord devraient enfin aboutir dans un proche avenir.

Relations culturelles

Asuncion est relativement éloigné des grands centres d'attraction culturel que représentent Buenos Aires ou Rio de Janeiro. Les artistes suisses qui projettent une tournée en Amérique du Sud omettent d'y inclure le Paraguay, un "crochet" par Asuncion étant vraisemblablement, et à juste titre d'ailleurs, considéré comme peu rentable. La présence culturelle suisse au Paraguay, par la force des choses, en est réduite à un minimum

(projection de films touristiques à l'occasion de l'assemblée générale de la Société Suisse de Bienfaisance ou de la célébration du 1er août).

En Suisse, la présence culturelle paraguayenne est assurée par des artistes ou groupes folkloriques d'artistes qui se produisent sous contrat dans des hôtels, restaurants ou cabarets, principalement à Genève, Berne, Zurich.

Aide au développement et aide humanitaire

L'aide suisse au développement du Paraguay a débuté avec la fin des années 60, à une époque où le Paraguay "rivalisait" avec la Bolivie pour le PNB par habitant le plus bas d'Amérique du Sud. La base juridique de notre activité est constituée par un accord-cadre de coopération technique et scientifique conclu le 30 mai 1970 à Asuncion. Ces dernières années, on a assisté à un retrait progressif. La Suisse a remis ses projets les plus importants aux autorités paraguayennes, mais continue d'en assister le follow up. Les contributions de la Confédération sont actuellement destinées au financement d'organisations non gouvernementales (Helvetas dans le domaine agricole, Croix-Rouge Suisse dans le domaine de la santé. En 1989, le total des contributions de la Confédération a été de 600'000 de francs à un programme de 1,2 mio de francs des ONG.

A ce titre, la Confédération a fourni quelques 40 tonnes de lait en poudre, soit un montant de 470'000 francs, pour l'année 1990. Pour la même année, le CICR n'a soumis aucune demande de contribution à la Confédération.

Colonies

Les premiers colons suisses sont arrivés au Paraguay vers le milieu du XIXème siècle, en provenance d'Argentine où ils n'avaient vraisemblablement pas trouvé des conditions d'existence correspondant à leurs vœux. Franchissant le Parana, ils s'installèrent tout d'abord dans la zone bordant le fleuve et, par la suite, s'enfoncèrent toujours plus à l'intérieur du pays.

Au 1er janvier 1989, la colonie suisse au Paraguay était forte de 854 personnes, dont 670 doubles-nationaux. Nos compatriotes, dont le 80% exercent une activité agricole, résident principalement à Asuncion et ses environs ainsi que dans les zones d'influence de Puerto-Stroessner et d'Incarnacion, sur le Rio Parana. Une société suisse de bienfaisance existe à Asuncion depuis bientôt un siècle. Un groupe de compatriotes de la zone Hohenau-Obligado-Bella Vista, à une trentaine de kilomètre d'Incarnacion, vient en outre de fonder une société de bienfaisance dont l'élaboration des statuts est en cours.

Les citoyens paraguayens résidant en Suisse sont au nombre de 133 (fin août 1990).

3. Visites

En Suisse

Aucune visite en Suisse d'une autorité paraguayenne ne peut être signalée.

Au Paraguay

1991: Mission économique de l'OFAEE, dirigée par l'Ambassadeur M. Baldi.

4. Accords bilatéraux

Amitié, établissement et séjour

Accord de réciprocité sur la suppression des visas sous forme d'échange de lettres des 28 novembre 1963 / 10 janvier 1964, entré en vigueur le 10 février 1964. (non publié)

Extradition

RS(SR 0.353.963.2

Convention d'extradition du 30 juin 1906, entré en vigueur le 26 octobre 1907

(RS 12, 179/BS 12, 199)

Aviation

RS/SR 0.748.127.196.32

Accord du 5 juin 1985 relatif au trafic aérien de lignes, entré en vigueur le 6 novembre 1987

(RO 1987, 1638 / AS 1987, 1638)

Commerce extérieur

RS/SR 0.946.296.321

Accord commercial du 2 avril 1969, entré en vigueur le 12 décembre 1969

(RO 1970, 40/ AS 1970, 38)

Coopération économique et technique

RS/SR 0.974.263.2

Accord de coopération technique et scientifique du 20 mai 1971, entré en vigueur le 6 novembre 1971

(RO 1971, 1653 / AS 1971, 1653)

Un accord de promotion et de protection réciproque des investissements devrait être signé à la fin janvier 1992.